

ProxiCompost : Procès verbal de l'assemblée constitutive de l'Association

Tenue à Nyon le 14 novembre 2012 au Restaurant du Tennis Club à Nyon à 20h

Ordre du jour :

1. Liste de présence :
les membres fondateurs et un membre, soit 4 membres individuels
2. Présentation de l'association et de ses buts
3. Présentation des statuts et leur acceptation.
4. Election du comité :
Les candidats qui se proposent se présentent brièvement.
Président : Gérald (dit Jay) REUTER
Trésorier : Jérôme FAESSLER
Secrétaire : Didier JOTTERAND
Membre du comité : Sabine BONNARD JOTTERAND

Ils sont tous élus à la majorité et par acclamation.
5. Vérificateurs des comptes : en suspens, seront désignés d'ici à la prochaine AG

Les statuts sont faits en deux exemplaires signés par le Président et le Secrétaire.
Un exemplaire pour nos dossiers et un exemplaire remis au Trésorier pour la procédure d'ouverture d'un CCP.
6. Cotisations : annuelles, elles sont fixées à Frs 50.- pour le membre individuel et à Frs 200.- pour le membre collectif
7. Budget : Dans cette phase de lancement, aucun budget ne peut être envisagé.
8. Divers :
 - l'Association va ouvrir un compte de chèques postal ad hoc auprès de La Poste.
 - l'Association assurera sa visibilité sur l'internet sous le nom de domaine désormais réservé : proxicompost.ch

La séance est levée à 20h50

Le Président
Jay Reuter

Le Secrétaire
Didier Jotterand